

Accueil des personnes en situation de handicap

Protocole pour l'accueil des personnes en situation de handicap lors des formations dispensées par l'association Mots et Regards.

Identification. Accueillir la personne, prendre en compte la situation de handicap.

Aborder le handicap (questionnaires, entretiens préalables).

Repérer s'il y a handicap dans la situation à venir.

Le cas échéant, **mobiliser la référente handicap.**

Entretien individuel avec le participant pour identifier précisément le besoin.

Vérifier qu'on est en capacité de l'accueillir.

Si cela n'est pas possible, activation de partenariats pour réorienter la personne vers d'autres interlocuteurs.

Mise en œuvre des adaptations.

Information de l'équipe pédagogique.

Activation des partenariats pour adapter la formation.

Mise en œuvre des mesures adaptées à la situation, sur les plans pédagogique, technique, en termes de mobilité.

Validation des conditions d'accueil.

La référente informe le participant de l'adaptation (modalités, tarifs).

Signature de la convention de formation.

Veiller au bon déroulement de la formation.

Entretien à mi-parcours avec la référente handicap.

Bilan de fin de formation avec la référente handicap (téléphone ou mail).

Référente handicap : Adélaïde Pitré
Téléphone : 09 72 43 50 38
mail : motsetregards@gmail.com